

30/04/08 AM



Représentation permanente de la Belgique
auprès des Nations Unies et auprès
des institutions spécialisées à Genève
de la Conférence du Désarmement
et de l'Organisation Mondiale du Commerce

**Deuxième session du Comité préparatoire à la
Conférence d'Examen (2010) du Traité de
Non-Prolifération nucléaire**

Débat général

Intervention de la Belgique

par S.E.M. Werner Bauwens, Envoyé Spécial pour le
Désarmement et la Non-Prolifération

Genève, le 30 avril 2008

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre désignation à la Présidence de cette deuxième session du Comité préparatoire à la Conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire de 2010. Cette session a pris un départ prometteur.

Je salue la présence ici de tant d'experts en la matière, représentant les Etats comme la société civile. J'en déduis une volonté réelle d'aboutir cette fois-ci à des résultats tangibles sur le chemin du TNP. Sans doute avons-nous tiré des conclusions du déroulement de la conférence de 2005. La Belgique quant à elle est résolue à partager la vision d'un monde sans armes nucléaires, sans risques de prolifération et sans entraves à la coopération pour le meilleur usage possible de l'énergie nucléaire. Cette vision est avancée dans un traité vieux de quarante ans déjà, mais plus que jamais d'actualité. Elle mérite qu'on s'en occupe sans plus attendre.

Monsieur le Président,

Nous avons pris l'habitude de déclarer que le TNP est l'une des pierres angulaires de l'architecture de la sécurité internationale. La question se pose dès lors comment nous pouvons concrètement en garantir la viabilité et renforcer son rôle central dans le régime international de non-prolifération.

Dans ce contexte, la Belgique souligne la nécessité d'utiliser au mieux le processus de révision du TNP, qui offre régulièrement l'occasion de confronter le fonctionnement du Traité à l'évolution des circonstances. Si besoin en est, nous devrions être prêts à adapter la méthode et le rythme de travail.

La Belgique estime que les effets de la mondialisation sur les aspects politiques, sécuritaires, économiques, énergétiques et environnementaux devraient être pris en compte dans le processus de révision du TNP.

Nous sommes conscients des nombreuses possibilités qu'offrent les avancées technologiques dans le domaine nucléaire, de même que l'accès accru à l'énergie nucléaire. Nous reconnaissons cependant que ce développement nous pose des défis nécessitant une réflexion ouverte et large quant au besoin de mesures innovantes afin de préserver la pertinence et le respect du régime international de non-prolifération.

Monsieur le Président,

La Belgique est persuadée que la force et la vitalité du TNP trouvent leur origine dans l'approche équilibrée et globale de ses engagements. Nous sommes donc appelés à faire des progrès substantiels dans tous les domaines du Traité.

Nous devrions tous reconnaître que la norme de vérification, répondant au mieux aux nouveaux défis en matière de prolifération nucléaire, est constituée par un accord de garanties généralisées et d'un protocole additionnel à cet accord. Nous appelons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, de prendre les initiatives législatives qui s'imposent.

La vérification par l'AIEA est au centre de la gestion internationale des problèmes liés aux activités nucléaires en Iran et en République Démocratique Populaire de Corée, deux dossiers dans lesquels le Conseil de Sécurité a été appelé d'intervenir et de décréter des sanctions conformément à la Charte des Nations Unies. Nous appelons ces deux pays à répondre positivement aux attentes de la communauté internationale.

La Belgique souligne également l'importance d'une approche coopérative et volontariste, telle que reflétée dans la Résolution 1540 du Conseil de Sécurité, et reconfirmée le 25 avril dans la Résolution 1810 ou encore dans l'initiative PSI.

Le renforcement de la coopération internationale afin de promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire est devenu plus que jamais au cœur de nos débats. L'équation entre droits et devoirs mérite d'être étudiée avec grand soin, de même que les propositions et initiatives sur le cycle du combustible nucléaire. Le rôle de l'AIEA doit être clairement établi dans ce contexte.

L'évolution du pilier désarmement du TNP nous incite à y consacrer une attention intensifiée. Nous sommes appelés à élaborer des étapes concrètes visant à l'élimination totale à terme des armes nucléaires. Les étapes convenues précédemment demeurent pertinentes, même si certains facteurs ont entretemps été dépassés. Pour la Belgique le fil conducteur est l'engagement ferme de réduire les arsenaux nucléaires, avec une nette préférence pour une méthode axée sur la transparence, la vérification et l'irréversibilité. Nous saluons les réductions, tant unilatérales que bilatérales, déjà faites ou annoncées et incitons les Etats concernés d'avancer sur la voie du désarmement. Permettez-moi de mentionner tout particulièrement l'importance que nous attachons à la réduction, et à terme l'élimination complète, des armes nucléaires non-stratégiques. Nous appelons les puissances nucléaires concernées à poursuivre la mise en œuvre des réductions unilatérales de leurs arsenaux d'armes nucléaires tactiques et à les codifier graduellement et en temps utile, sans oublier les mesures de vérification nécessaires.

Monsieur le Président,

Nous sommes convaincus que la paix et la sécurité internationales seront consolidées par le biais de l'universalisation du Traité, et nous lançons un appel aux Etats qui n'en font pas encore partie à y adhérer en tant qu'Etats non dotés d'armes nucléaires. Nous appelons également tous les pays signataires du TNP à rester liés par le Traité, sans quoi l'universalité du TNP ne pourra jamais être atteinte.

Voilà les quelques éléments que je souhaitais rappeler au nom de mon Gouvernement, en complément à l'intervention faite par la présidence de l'UE. Je vous assure du plein soutien de ma délégation dans la conduite de votre tâche au cours de la présente session.

Je vous remercie de votre attention.